



<http://www.fdf.org/>

**PROGRAMME ENFANCE 2006**  
**Aide à la parentalité et accompagnement des familles.**  
**Soutien à des pratiques innovantes.**

## **Le projet**

### **Résumé du projet :**

Il s'agit de poursuivre et surtout d'étendre l'offre d'ateliers sonores et musicaux Parents/Enfants à Marseille, au sein de quartiers dits « sensibles » en partenariat avec les structures sociales de la Ville de Marseille.

### **Exposé du contexte local**

Nous avons constaté une demande émanant de parents qui ne bénéficient d'aucun mode de garde pour leurs très jeunes enfants et qui souhaitent cependant leur offrir des moments partagés avec d'autres familles autour d'une activité d'éveil et de communication.

Les ateliers Parents/Enfants que nous proposons en univers « sensible » comme les abris maternels, les hôpitaux ou les maisons ouvertes connaissent un engouement certain. Ils permettent une optimisation de la parentalité et notamment du lien mère/enfant et du décroisement de certaines mamans isolées, particulièrement en zone urbaine sensible.

Ces ateliers doivent être financièrement accessibles à toutes les familles et s'adressent aux parents ou grands-parents ou à toute personne en charge de la garde et de l'éducation de l'enfant.

Etant proposés au sein de structures municipales telles que centres sociaux ou centres d'animation qui fonctionnent essentiellement le mercredi et pendant les vacances scolaires, ils permettent une optimisation de la fréquentation de ces lieux. Un nouveau public peut découvrir les structures sociales de son quartier et les faire vivre.

### **En quoi votre projet répond-il à un besoin mal couvert ?**

Il y a indiscutablement une carence d'activités d'éveil et de communication destinées aux jeunes enfants sur Marseille. Les animations proposées se font essentiellement au sein des structures de garde et n'incluent pas du tout la présence des parents. De plus ces ateliers doivent rester très souples au niveau du coût et des horaires et leur succès dépend également de la proximité des lieux d'habitation des familles défavorisées. Il s'agit donc de proposer ces ateliers dans plusieurs quartiers de Marseille à des jours et horaires fixes.

### **Présentation détaillée de votre projet**

Notre projet est né d'un constat commun entre les musiciens d'« A petits sons » et les acteurs sociaux d'une carence en matière d'activités petite enfance Parents/Enfants. De nombreuses familles sont donc pénalisées sur le plan de la socialisation, de l'éveil et du partage. Nous avons donc eu l'idée d'un lieu d'accueil intergénérationnel autour de la musique qui a soulevé l'intérêt de deux mairies de secteur de la ville de Marseille et particulièrement de la mairie des 13e et 14e arrondissements. En effet, le centre d'animation Pélabon situé dans le 13e arrondissement oeuvrait de son côté sur la création d'un « Pôle Petit Enfance » dans ses locaux, pôle qui permettrait l'accueil de très jeunes enfants accompagnés de leurs parents, pour proposer des activités assurées par des associations. Ce projet a vu le jour et nous avons pu ouvrir deux ateliers : un Parents/Enfants et un Chant prénatal, soutenus par le Conseil Régional à hauteur de 3 000,00€. Nous pouvons donc proposer ces activités à un coût de 3,00€ la séance et 25,00€ les dix séances.

Ces ateliers ont fait rapidement le plein et doivent déjà être dédoublés.

En provoquant des rencontres et des échanges ludiques ces séances favorisent la communication et la simplifient puisqu'elle passe par les enfants et le jeu musical. Les mamans, les papas ou les grands-parents développent une complicité tout en découvrant eux-mêmes le monde des sons et de

la musique. La parole peu à peu se libère entre les adultes qui apprennent à mieux se connaître, mieux échanger et mieux s'entraider. Quant aux enfants ils abordent en douceur la socialisation et partagent avec leurs parents une complicité ludique.

Les liens sociaux ainsi instaurés sont multiples : entre l'enfant et son parent accompagnateur, d'enfant à enfant, de parent à parent, de musicien professionnel à enfant et de musicien à parent.

Le succès de ces ateliers au sein du centre d'animation Pélabon est indiscutablement lié à la bonne information de la population (affichage, presse, séance d'essai), à une grande souplesse d'organisation en concertation avec les familles (les mamans ont choisi ensemble les horaires les plus adaptés pour leurs enfants) et à des conditions tarifaires douées.

La directrice du centre d'animation peut prendre en charge tous ces aspects d'organisation car elle connaît les spécificités et les difficultés des familles du quartier.

La musicienne salariée professionnelle et diplômée de notre association s'implique également dans la réussite de ces activités en étant toujours à l'écoute des familles pour le choix des instruments et des jeux musicaux proposés.

Il est donc très important pour nous d'ouvrir dans d'autres structures sociales le même type d'ateliers en collaboration étroite avec le personnel municipal et les familles concernées...

Ainsi pour les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille nous avons déjà rencontré Madame Ortiz première adjointe au maire de secteur Frédéric Dutoit qui est fort intéressée par ce projet et déplore le manque d'initiatives de ce type au sein de ses arrondissements.

Une demande de soutien financier est donc en cours au niveau de la Ville de Marseille et également au niveau du Conseil Général des Bouches du Rhône.

Les structures sociales de ces quartiers sont tout à fait partantes pour organiser et suivre ces ateliers dont la mise en place matérielle ne pose aucun soucis, les locaux étant adaptés à recevoir de jeunes enfants et étant inoccupés hors mercredi et vacances scolaires.

Une première évaluation sera faite au mois de juin 2006 pour les ateliers du centre Pélabon mais d'ores et déjà les résultats sont très positifs et nous recevons de nombreux appels téléphoniques de familles trop éloignées de cet arrondissement et réclamant ces activités au sein de leur quartier.

La plupart des mamans inscrites ont choisi la formule des 10 séances et prennent le soin de prévenir de leur présence ou non chaque semaine, ce qui constitue un point très positif pour nous.

Au niveau financier leur participation et le soutien du Conseil Régional de 3000 00€ nous permet d'assurer ces ateliers pour toute l'année scolaire 2005-06 et nous avons pu également acheter du matériel musical qui reste sur place.

Notre objectif est donc d'ouvrir au moins un atelier par arrondissement soit quatre nouveaux ateliers respectivement au sein des 14<sup>e</sup> 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissement (les structures accueillantes seraient les Centres Sociaux Olivier Bleu, les Flamants, Saint Henry et les Aygalades).

Ces activités menées en direction des mères isolées, des familles en général et de la petite enfance contribuent largement à optimiser leur fonction et leur rôle social dans des quartiers où la restauration du lien parental nous semble primordiale.